



Fichage BDF et maison de recouvrement

Par **Marj84000**, le **05/11/2017 à 12:28**

Bonjour,

Mon compte a été clôturé par ma banque en juin 2016 inactif depuis plus de 4 ans puisque entre temps j'ai ouvert un nouveau compte.

Je m'aperçois de ce fichage en juillet 2017 car voulant faire un prêt auto on m'indique ce fichage bdf.

J'appelle la banque en question qui m'informe leur devoir 800 euros de frais de rejet et autre sachant que j'ai déménagé je n'ai reçu aucun courrier de leur part mais ayant pris contact avec eux bizarrement depuis juillet 2017 une maison de recouvrement me réclame cette somme !!!.

Que puis-je faire car je n'ai pas les moyens pour une telle somme?

Merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **05/11/2017 à 17:06**

bonjour,

si vous avez déménagé sans donner votre nouvelle adresse, il est logique que vous n'ayez pas reçu de courrier vous informant de ce fichage.

la société, qui a demandé votre fichage à la BDF, demandera votre défichage quand vous lui aurez remboursé votre dette.

salutations

Par **Marj84000**, le **05/11/2017 à 17:11**

Même si ce compte n'a plus fonctionné depuis plus de 4 ans ? Et Qu'il l'on fermé que l'année dernière ?

Je sais bien que c'est une faute de ma part puisque je ne l'ai pas fermé mais un changement d'adresse à été effectué pendant 1 an .